

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le trois octobre à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 26 septembre 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Françoise RIVET, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE :

PRESENTS : Mme RIVET, M. FOUR, M. BATTEL Mme DE CUYPER, M. LAUBARY, Mme ZRAK, Mme BATTEL Mme LAFARGE, Mme PARNIERE, M. QUEYREIX, Mme MADIEUX, M. CHANGION

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme DUPRAT, Mme MAZAUD, M. LAFARGE, M. LEROY

ABSENTE EXCUSEE : Mme RUBY-MONTEIL

ABSENTS NON EXCUSES : M. FERARD, M. AMODEO

SECRETAIRE : M. QUEYREIX

Nombre de Membres en exercice :	19
Nombre de Membres présents :	12
Nombre de suffrages exprimés :	16
Votes Pour :	15
Votes Contre :	0
Abstention :	1

OBJET : DELIBERATION N° 2025/071 - TARIFS FIN 2025 ET 2026 – GITES

Dans le cadre du développement de l'offre touristique communale et de la valorisation des hébergements touristiques (gîtes, meublés de tourisme ou autres structures d'accueil), le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le 10 juillet 2025 l'offre Magic proposée par la société Elloha SAS via office du tourisme de la Haute-Vienne

Or, cette plateforme rencontre des difficultés avec les tarifs actuels d'arrondi.

Madame la Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de modifier les tarifs de la location des gîtes communaux pour la fin de l'année 2025 et 2026 (voir tableau des tarifs en annexe).

⇒ **Après délibération, le Conseil Municipal, approuve à 15 votes pour et 1 abstention, les nouveaux tarifs concernant les gîtes du 06 octobre 2025 et pour l'année 2026.**

Fait en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait en mairie, le 03 octobre 2025.

La Maire,
Françoise RIVET

